



**INFORMATIONS COMMUNALES :**

Lundi 07 Décembre 2015

N°  
68/15

Madame, Monsieur,

Les impératifs administratifs de clôture de l'exercice budgétaire communal nous imposent un surcroît de travail.

Afin de régler au mieux cette situation, nous devons appliquer strictement les ouvertures au public du secrétariat de Mairie qui restent :

- lundi de 17h00 à 19h00
- mardi de 17h00 à 19h00
- jeudi de 10h00 à 11h00 et de 17h00 à 19h00

Aucune dérogation ne pourra trouver excuses au dérangement.

En cas d'urgence avérée les élus sont à votre écoute pour répondre à vos besoins.

Je compte sur votre compréhension civique pour respecter scrupuleusement cette prescription.

Le Maire.

-----  
**INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE :**

Les nouveaux habitants, les personnes qui n'auraient pas encore fait cette démarche, les jeunes âgés de 18 ans qui n'ont pas été inscrits d'office par le recensement militaire ou les personnes qui veulent modifier des informations erronées inscrites sur leur carte électorale actuelle, doivent venir en Mairie aux horaires d'ouverture avec leur livret de famille pour effectuer cette demande.

Attention, l'inscription sur les listes électorales pour les nouveaux habitants n'est pas automatique et nécessite une démarche de votre part.

La date limite d'inscription est fixée au 31 Décembre 2015.

**Affichage en Mairie :**

- Les relevés de compteurs ERDF et GRDF auront lieu du 16 Décembre 2015 au 17 Décembre 2015.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.